

NATION

**Incendie au
camp RIT : Les
autorités dans
un silence total**



RÉCOMPENSE

**3^{ème} édition du concours
international The
Quarry Life Award :
Une première pour
le Togo**

CÔTE D'IVOIRE

**Mission de
maintien de paix :
Des casques
bleus togolais
accusés d'abus
sexuel**

P.2

P.7



SPORT

**Adebayor, son
premier chez
les Eagles**



LE CANARD Indépendant

HEBDOMADAIRE / POLITIQUE - SOCIÉTÉ - ANALYSES - SPORT - PUBLICITÉ

N°540 DU VENDREDI 29 JANVIER 2016



PRIX : 250 FCFA

Vatican : Faure Gnassingbé reçu par le Pape François **Deux sujets à l'ordre de la visite**



**Me Kpandé-Adzaré
fustige le nouveau
report du délibéré
de Pascal Bodjona**



Me Raphaël Kpandé-Adzaré

Enquête : Dépigmentation, complexe ou esthétique ?

3^{ème} édition du concours international The Quarry Life Award

Une première pour le Togo

La société HeidelbergCement a lancé le 26 janvier dernier, la 3^{ème} édition du concours international de la recherche et de la promotion de la biodiversité « Quarry Life Award » 2016. Avec l'exploitation récente du site minier de Sika Kondji (Tabligbo), le Togo va participer pour la première fois au concours.



Grâce au Quarry Life Award, les chercheurs, diplômés et étudiants auront la chance d'ajouter une réelle valeur écologique et éducative au site minier de Sika Kondji et contribueront ainsi à la protection et à la promotion de la biodiversité.

Le concours est ouvert aux étudiants et scientifiques de même que les Ong. Ces derniers doivent soumettre une proposition de projet au plus tard le 1^{er} mars 2016 sur le site internet, WWW.quarrylifeaward.tg. Lors de cette 3^{ème} édition, les participants doivent élaborer un projet dans l'une des catégories

suivantes : Recherches sur les espèces et les habitats, gestion de la biodiversité, éducation et sensibilisation, au-delà de la carrière et des projets pour étudiants.

Dans le courant du mois d'Avril à Septembre 2016, tous les projets sélectionnés concourront en même temps à l'échelle nationale puis internationale. Les projets seront évalués distinctement par le jury national et international.

Les trois meilleurs projets recevront comme prix respectivement 5 000 euros environ 3 275 000 FCFA, 3000 euros environ 1 965 000 FCFA et 1500 euros environ 982 500 FCFA. Sur

le plan international, 10 000 euros seront accordés au meilleur projet dans chaque catégorie tandis qu'un jackpot de 30 000 euros sera offert au meilleur de la compétition. HeidelbergCement a créé le Prix Carrière Vie (APQ) en 2012. Le but du concours est d'accroître la connaissance de la biodiversité dans les carrières et de développer de nouvelles idées pour les moyens de promouvoir cette diversité. En outre, le concours vise à attirer l'attention sur la flore et la faune de carrières et gravières uniques. L'APQ atteint ces objectifs. En 2014 scientifiques et experts de la recherche ainsi

que les étudiants de la proximité immédiate soumis près de 400 propositions de projets provenant de 22 pays. Ce qui était commun à toutes les propositions était le souhait exprimé d'apprendre davantage sur la nature particulière des espèces qui vivent dans et autour des carrières, et le désir de partager ces nouvelles connaissances.

HeidelbergCement (anciennement Heidelberger Zement) est une entreprise allemande dont le siège est à Heidelberg. L'entreprise est le plus gros producteur allemand de ciment. À l'échelle mondiale, en termes de capacité de production, HeidelbergCement est le 2^e plus grand groupe cimentier (200 millions de tonnes/an) après le franco-suisse LafargeHolcim (340 millions de tonnes/an) et avant le mexicain Cemex (94 millions de tonnes/an)². HeidelbergCement est cotée au MDAX. Au Togo, HeidelbergCement est présent à travers ses filiales Cimtogo, Granutogo et ScanTogo.

Les projets primés vont être révélés en novembre 2016 sur le national et décembre pour ce qui concerne le plan international.

Augustin Amégandjin

Le magazine « Jannonce » veut se mettre aux côtés des entreprises pour leur visibilité

L'Agence de communication commerciale « Jannonce » Société à responsabilité limitée (SARL) a présenté le tout premier magazine spécialisé dans les communications commerciales publicitaires et promotionnelles au Togo le lundi 25 janvier dernier aux professionnels des médias.

C'est un magazine gratuit dont le premier numéro est déjà disponible dans les kiosques depuis le 22 janvier 2015. Il cible particulièrement les sociétés commerciales, les hommes d'affaires, les agences de communication, les hôtels, les écoles de formation, les annonceurs, les agences immobilières et les opérateurs économiques.

Ceux-ci sont invités à faciliter leur insertion dans le



magazine pour atteindre un grand nombre de clients, avoir la possibilité de se faire une visibilité et accroître leur chiffre d'affaires.

« Notre objectif en lançant ce magazine est de servir de tribune aux entreprises à atteindre facilement un grand nom-

bre de leur cible, à se faire visible et à accroître leur chiffre d'affaire », a indiqué Patrick Houménou, Responsable commercial de Jannonce Sarl.

Le magazine trihebdomadaire publie également des encarts publicitaires relatifs à la pénétration du marché, au lance-

ment de nouveaux produits, aux nouveaux arrivages de tout genre, aux promotions soldes de fin d'année, à la conquête de nouvelles parts de marché. Le magazine publie aussi de petites annonces gratuites de tout genre.

A en croire les responsables, le magazine « Jannonce » est disponible dans les supermarchés, des Shell shops, dans les pharmacies, dans les banques, dans les compagnies d'assurances et dans les agences de voyages à un prix gratuit.

Pour information, le prochain numéro du magazine « Jannonce » va apparaître le 22 février prochain.

Joseph A.

FAITS DIVERS

L'inceste consommée !

Il y a des choses qu'on ne peut expliquer, et donc qu'on ne peut comprendre. Le destin aussi peut-être se joue des hommes sur la terre.

L'histoire que j'ai entendu raconter se déroule quelque part dans une ville de La République du Bénin : Nadège est une femme qui a épousé Gilbert. De leur union naquit une fille du nom de Suzanne. Mais alors très tôt, des mésententes comme on en trouve tous les jours dans les foyers surviennent. Dame Nadège qui n'a pas froid aux yeux, se sépare de son mari en abandonnant la petite Suzanne d'à peine deux ans. Elle s'en va très loin dans une autre ville, Parakou pour épouser un autre à qui elle met au monde un garçon, prénommé Claude. Des années passent ; Suzanne a 28 ans tandis que Claude a 25. Il est infirmier d'Etat.

Un jour, Suzanne décide de retrouver sa mère. Elle prit la direction de Parakou. Arrivée et après avoir erré pendant plusieurs heures, elle rencontre un garçon charmant. Celui-ci lui compta fleurette et la mayonnaise a pris. Les deux se sont aimés profondément à couper le souffle la même nuit jusqu'au lendemain. Intrigué par cet amour spontané, Claude cherche à savoir : « pourquoi as-tu accepté mes avances si spontanément ? » « Je ne savais où dormir. Je suis étrangère dans la ville. Je cherche ma mère qui m'a abandonnée il y a plus de 25 ans. Mais on m'a signalé qu'il est dans cette ville » répondit Suzanne. Puis elle lui tend un papier, l'adresse de la maison de sa mère. « Je connais bien là » répond Claude avant d'ajouter : « ma mère aussi vit dans cette maison. » Mais avant de partir, aimons-nous une fois encore » réclama Suzanne. Claude n'en demandait pas mieux. Et ils s'aimèrent encore délicieusement et tendrement jusqu'à la moelle... puis ils prirent la direction de l'adresse.

« Suzi-no (mère de Suzi ; c'est comme cela que Claude appelle sa mère) cette fille cherche une certaine Nadège, est-ce dans cette maison ? » demanda Claude à sa mère... Claude et Suzanne sont de la même mère !!!

J-D. M.

LE CANARD
Indépendant

Récupéré n°0237/23/04/04/HAAC

Siège : 63, rue Békpo, Tokoin Ouest,
B.P. 8168 Tél (+228) 22 34 34 07
Maison du Journalisme Case 32
E-mail : lecanardin@yahoo.fr

Directeur Général : AMEGA Koffi (90 04 60 94 / 99 47 24 10)
Comité de Rédaction : W. TAJUDEEN, Ampah J. Augustin AMEGANDJIN,
Jean-David MESSANGAN, Daryl KAO (Stagiaire) Responsable Commercial : Angelo ALEDE
(90 32 67 16) Impression : SDR (22 22 06 49) - Tirage : 2000 exemplaires

Faure Gnassingbé reçu par le Pape François

Arrivé à Rome dans la matinée du mercredi 27 janvier, le Chef de l'Etat a bouclé sa visite au Pape François ce jeudi 28 janvier. Une visite qui a pris fin avec un tour au siège de la communauté Sant'Egidio.

Entre protocole extrêmement réglé, échanges de civilités et entretiens, Faure Gnassingbé a passé environ 1h10 mn dans le gigantesque bâtiment de la Cité du Vatican. Tout a commencé avec l'arrivée du Président de la Répu-

golais.

Le reste s'est également poursuivi dans un protocole aussi bien huilé, que chronométré. Faure Gnassingbé et le chef de l'Eglise Catholique se sont retrouvés à deux dans une salle pour un premier



Le Président Faure avec le Souverain Pontife

cette occasion, la mère du Chef de l'Etat, le ministre des affaires étrangères Robert Dussey, celle de l'économie numérique Cina Lanwson, sa collègue Tchabignadi Kolani Yantchabré des actions sociales, le Conseiller-Ministre Pitang Tchalla, le Directeur de Cabinet du Premier ministre Pré Syntchéiféou, l'Aide de camp du Président de la République le Col Signa Edjamtoli...

Ensuite, le Pape et le Chef de l'Etat se sont levés pour échanger des cadeaux symboliques.



Les membres de la délégation présidentielle

blique du Togo à 10h00 comme prévu au programme. Sous les honneurs rendus par la Garde Suisse du Vatican, le Chef de l'Etat togolais a été accueilli par Son Excellence Georg Gainswain, Préfet pontifical, en sorte le Secrétaire particulier du Pape.

Alors, avec sa délégation composée de neuf personnes comme exigé par le protocole, Faure Gnassingbé, précédé par deux colonnes des gentilshommes (Ndlr :des laïcs) du Pape en tenue d'apparat et en compagnie de S.E Georg Gainswain, a parcouru les allées du bâtiment pour se retrouver dans une salle où les attendait le Pape François. Particulièrement en forme et habillé en soutane blanche, une géante croix au cou, c'est un Saint Père tout souriant qui est venu à la rencontre de l'invité to-

entretien d'environ cinq minutes, puis ils sont sortis pour s'installer dans la bibliothèque du Pape en



Tête-à-tête Faure et Cardinal Robert Sarah, proche collaborateur du Pape François

compagnie de trois Evêques. Le Chef de l'Etat togolais aura l'occasion ici de présenter tour à tour, ses collaborateurs à son illustre hôte. Ont eu le privilège de bénéficier de la bénédiction pontificale à

Faure Gnassingbé a offert un tableau sur fond bleu et blanc avec des images virtuelles exprimant des questions actuelles et préoccupantes comme les drames qu'occasionne l'immigration clandest-

Faure Gnassingbé au Vatican :

Deux sujets à l'ordre de la visite

Le pape François a reçu Faure Gnassingbé ce jeudi 28 janvier. Outre le Saint-Père, le Président de la République a conféré avec le Cardinal Pietro Parolin, Secrétaire d'Etat, accompagné par Mgr Richard Gallagher, Secrétaire avec les états.

Deux sujets principaux ont meublé les échanges entre les responsables du Vatican et le Chef de l'Etat togolais. Il s'agit selon les services de presse du Vatican, « de la participation des catholiques au progrès du Togo comme des citoyens dans leur ensemble, notamment en matière d'enseignement ». Ceci, en vue de définir et de renforcer de nouvelles perspectives pour la qualité des relations entre le Togo et la Cité du Vatican.

Le second sujet a trait à la diplomatie et aux questions touchant le continent africain. « Les enjeux intéressant l'Afrique occi-



Entretien entre le chef de l'Etat togolais (droite) et Pietro Parolin

dentale et subsaharienne, ainsi qu'un engagement commun en faveur de la sécurité et de la paix régionale », ont aussi été évoqués lors des entretiens.

Le Chef de l'Etat a également accordé deux audiences à des collaborateurs du pape, à son hôtel. Il s'agit du Cardinal Robert Sarah, ancien Archevêque de Co-

nakry, Préfet de la congrégation pour le culte divin et la discipline du sacrement. Il est un proche collaborateur du pape et exerce à Rome. La seconde audience a été accordée au Cardinal Dussepe Bertello, président du Gouvernorat de la Cité du Vatican, il a été ancien Nonce apostolique au Togo.

De Rome, Améga Koffi

En fin de matinée, Faure Gnassingbé a eu une séance de travail d'environ trente minutes avec le Secrétaire d'Etat de la Cité du Vatican, le Cardinal Pietro Parolin. Une séance de travail à laquelle a assisté le chef de la diplomatie togolaise. La visite a pris fin avec une messe à laquelle Faure Gnassingbé et sa suite ont assisté après avoir quitté le Pape. A peine le convoi du Président de la République quittait-il la grande cour du Vatican, qu'un autre se mettait en place. Un ballet assez indicatif de la sollicitude dont est objet le Pape François.

Avant de quitter Rome, le Chef de l'Etat a visité le siège de la communauté Sant'Egidio, où il a croisé des Evêques togolais au sein d'une centaine en réunion dans la capitale italienne.

De Rome, Améga Koffi

HUBLOT

Recherchons le consensus !

Si on devait s'en tenir au calendrier initialement établi au forceps par le Comité de normalisation 2, les membres de la Fédération Togolaise de Football (FTF) iront à un congrès électif le 13 février 2016. Ce rendez-vous sans égard pour le principal objectif visé à travers la mise en place de la normalisation, est dicté par la Fédération Internationale de Football Association (FIFA). Ces assises sont destinées, après 14 mois de tentative de normalisation, à doter l'instance nationale du football qui va procéder à sa refondation dans la sérénité. Le but recherché à travers cette échéance, c'est notamment de parvenir à un Comité exécutif qui garantisse la modernisation de l'administration du football et le développement technique de la discipline.

Mais force est de constater qu'à la veille de la tenue de ce congrès électif, le climat est tout sauf à la sérénité. Malgré l'adoption dans l'euphorie de nouveaux statuts qui prévoient des réformes révolutionnaires, les signaux sont toujours au rouge. Les nouveaux textes ne pouvant produire leurs effets du fait d'un calendrier trop serré, qui oblige à reporter leur mise en œuvre. C'est donc naturellement que les hantises qui ont prévalu et fondé le déclenchement de la normalisation en novembre 2014, surviennent. Le spectre du vilain scénario électoraliste, vecteur depuis 2006 d'une crise récurrente, hantent légitimement les esprits y compris des plus optimistes. La traditionnelle et regrettable motivation de l'électorat a-t-elle changé ? Telle est la principale question qui taraude les esprits.

A quoi ressembleront les différents acteurs impliqués dans le football, si après 14 mois de normalisation négativement marquée par l'absence de compétitions nationales, le Togo en sort avec le même syndrome perdant ? Tout le sens de la responsabilité des uns et des autres est ici, et qui interpellent les instincts d'anticipation. Oui, nous devons éviter à tout prix la répétition du scénario aux conséquences prévisibles. A tout prix, parce que les habitudes de la maison également ont la vie dure, qui ignorent totalement la notion du timing et du know how. Tout constat fait, même désobligeant et frustrant que cela se révèle, ne devons-nous pas privilégier le fond sur la forme ? Oui, le fond doit être le principal.

Sur ce plan, tout concourt à ce que nous regardions ce qui se fait chez nos voisins. Le Burkina-Faso l'a réalisé le premier. Il a été suivi par la Côte d'Ivoire, pour ne citer que ces deux. Le Bénin a emprunté le chemin qui est le nôtre avec les mêmes résultats que nous déplorons. La solution inconditionnelle nous renvoie donc à un consensus sous la facilitation de l'autorité politique. Rien n'est définitivement perdu, ce pari est encore tenable. Il suffit juste que chacun sache et joue convenablement sa partition. Sans improvisation brutale et fracassante à nouveau. C'est le prix à payer pour augurer des perspectives plus paisibles, optimistes pour notre football.

Améga Koffi

Enquête Transparency International sur la corruption

Les pays africains toujours à la traine, le Togo 107^{ème} sur 168

L'Organisation non gouvernementale, Transparency international a livré ce mercredi 27 janvier, son enquête annuelle sur l'état de la corruption dans le monde. Pour le compte de l'année 2015, beaucoup de pays africains sont en bas du tableau. Le Togo occupe une piètre 107^{ème} place.

Au total 168 pays à travers le monde ont été l'objet de l'enquête. Sur le continent africain, ils sont au nombre de 52 pays à faire l'objet de cette enquête. Ils sont seulement six (06) États qui ont progressé par rapport au dernier rapport. Parmi les bons élèves, le Botswana se taille la première place (28^{ème} sur le plan mondial), une belle prouesse pour ce pays qui a gagné trois places comparativement à l'enquête de 2014.

La deuxième place sur le plan africain est occupée par le Cap Vert. Les deux pays sont suivis des Seychelles (40^{ème} à l'échelle mondiale), du Rwanda (44^{ème}), de l'Ile Maurice (45^{ème}), de la Namibie (45^{ème}), du Ghana (56^{ème}), du Lesotho

(61^{ème}), du Sénégal (61^{ème}). L'Afrique du Sud (61^{ème} à l'échelle mondiale) ferme le podium du Top 10 africains.

Contrairement à ces pays qui ont connu un progrès, certains ont régressé. C'est le cas du Royaume Chérifien (Maroc) qui chute à la 88^{ème} place et du Lesotho qui, par rapport à 2014, a perdu six (06) places.

Le Nigeria passe de 27 à 26 en 2015, l'Afrique du Sud de son côté cale au 44^{ème} rang en Afrique. Des inquiétudes planent sur la première puissance économique, le Nigeria et son dauphin, l'Afrique du Sud, considérés comme les pions économiques du continent. «*Le Nigeria et l'Afrique du Sud, les locomotives économi-*



ques du continent, n'ont connu aucune amélioration», s'est inquiétée, Chantal Uwimana, Directrice de la branche subsaharienne de Transparency International.

«*Si l'on se penche sur les différents domaines couverts par l'indice, on constate une nette amélioration de la transparence dans la gestion financière. C'est une bonne nouvelle pour les entreprises actives dans la région», s'est réjoui, Chantal Uwimana. Le rapport félicite les efforts fournis par les pays comme le Rwanda, la Namibie et le Sénégal dans leurs luttes contre la corruption. «Il y a bon espoir que d'autres pays leur emboîtent le pas, car les nouveaux objectifs de développement durable incitent au renforcement de la gouvernance», peut-on lire dans le rapport.*

Le Togo, toujours mauvais élève

La position qu'occupe le Togo dans

ce dernier classement, est révélatrice de l'ampleur que prend la corruption dans notre pays. Au-delà, de ce que les dirigeants veulent faire croire aux citoyens, ce cancer, qu'est la corruption, dans la marche vers le développement continue d'envahir les secteurs vitaux de l'économie notamment la passation des marchés publics. Les investisseurs sont pris entre l'étau de retro commission et pot de vin. Et les quelques actions pour éradiquer le mal s'éteignent comme un feu de paille.

Au rang des initiatives, on peut citer l'Autorité de régulation des marchés publics (Armp) et l'Office togolais des recettes. Mais depuis l'installation de ces deux institutions rien ne semble inquiéter les corrompus et leurs complices. Il suffit de voir ce qui se passe sous nos yeux tout le temps entre les conducteurs d'engins et les policiers. Ces derniers, contre un peu de monnaie ferme les yeux sur les

dérives des conducteurs. De même dans l'administration togolaise, les dossiers qui ne sont pas accompagnés de pot de vin sont plaqués dans les armoires. Aujourd'hui il est plus qu'impérieux pour les autorités de combattre sans relâche ce fléau qui empêche le Togo de se lancer véritablement vers l'émergence qui est fixée à l'horizon 2030. Avec une vraie politique de l'excellence et du mérite couplée d'une éducation bien conçue pour les citoyens. Tout ceci basé sur un arsenal juridique qui doit effectivement être mise en application. Depuis 1995, l'ONG Transparency International publie chaque année un indice de perception de la corruption (CPI) classant les pays selon le degré de corruption perçue dans un pays. L'indice est élaboré à l'aide d'enquêtes réalisées auprès d'hommes d'affaires, d'analystes de risques et d'universitaires résidant dans ces pays ou à l'étranger.

Il faut noter que la Corée du nord, la Somalie, l'Afghanistan et le Soudan sont les zones où la corruption est avérée dans le monde. Tandis que le Danemark, la Finlande, la Suède, la Suisse, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Norvège sont dans le lot des modèles à suivre sur le plan mondial.

Augustin Amégandjin

Me Kpandé Adjaré fustige le nouveau report du délibéré de Pascal Bodjona

Alors que Pascal Bodjona et ses avocats nourrissaient l'espoir que le mercredi 26 janvier, ils seraient finalement situés sur leur sort, la chambre d'accusation a pour une fois encore, renvoyé le délibéré au 3 février prochain.



Pascal Bodjona et ses conseils ne s'y attendaient pas mais le vin était tiré, ils étaient dans l'obligation de le boire. De report en report, l'affaire dite d'escroquerie internationale dans laquelle serait trempé Pascal Bodjona et qui le maintient en détention à la prison de civile de Tsévié peine à trouver un dénouement. Une situation qui intrigue ses conseils qui ne comprennent pas les raisons qui motivent ces reports. Jeudi 28 janvier dernier, un de ses conseils, Me Kpandé Adjaré a vivement dénoncé sur une radio de la place ce énième report.

D'après lui, Pascal Bodjona est en détention arbitraire et il est impératif qu'un arrêt soit vite rendu afin qu'il recouvre sa liberté.

«*Une personnalité est en détention depuis presque 2 ans et nous pensons que la liberté étant le principe et la détention l'except-*

tion, nous pensions qu'on devait quand même faire tout le nécessaire pour qu'elle puisse recouvrer sa liberté. Étant donné en réalité qu'il s'agit d'une détention arbitraire parce que les raisons qui la motivent ne sont pas fondées, donc la chambre d'accusation devrait tout faire pour vider ce dossier. Nous avons été surpris de ce nouveau report de la chambre d'accusation », a-t-il déclaré.

Quoiqu'il s'est dit intrigué par ce nouveau report, Me Kpandé Adjaré a affirmé être optimiste quant à l'arrêt qui sera rendu le 3 février. Il espère vivement que c'est la date à laquelle son client pourra retrouver la chaleur familiale.

«*Pascal Bodjona a déjà passé près de deux ans en prison et ce n'est pas une semaine qui va changer quelque chose de notre côté », pense-t-il.*

Ampah Johnson

Statut de chef de fil de l'opposition :

Jean-Pierre Fabre veut utiliser ce statut pour atteindre l'alternance politique au Togo

Désormais Jean-Pierre Fabre leader de l'Alliance nationale pour le changement (ANC) pourra enfin profiter de son statut de Chef de file de l'opposition, statut dont il se prévaut depuis les élections législatives de 2013. C'est ce qu'a décidé le Conseil des Ministres réunis ce lundi dernier sous les auspices du Président de la République Faure Gnassingbé.

En effet, le décret relatif aux modalités d'application de la loi N°2013-015 du 13 juin 2013 portant statut de l'opposition a été finalement adopté et détermine les avantages et privilèges de ce dernier pour la durée de la législature.

Ce décret selon le communiqué qui a sanctionné les travaux du Conseil des Ministre lui confère le rang du Président d'institution conformément aux règles de protocole d'Etat et dispose des avantages pécuniaires et matériels. Le chef de file de l'opposition poursuit le communiqué, a obligations



Jean-Pierre Fabre, Pdt ANC

de veiller, entre autres, à préserver l'intérêt supérieur de la nation dans le cadre de ses activités et de celle de l'opposition en général, à se conformer au devoir citoyen et républicain et participer aux manifestations publiques officielles auxquelles il est invité.

Pour Jean-Pierre Fabre, ce n'est pas un événement spécial parce que ce n'est pas l'objectif de l'ANC, mais plutôt une étape vers cet objectif.

«*Je suis surpris qu'on me*

parle des obligations que je dois faire ceci ou cela. Mais pour moi, le vrai problème est comment utiliser ce statut pour atteindre l'alternance politique au Togo ? C'est à cela que je vais m'atteler, le refus par le pouvoir de mettre en pratique l'Accord politique globale (APG) », a-t-il promis.

Il est temps selon lui que le chef de l'Etat mette en œuvre les réformes, et qu'il pose des actes qui corrigent certaines choses, notamment les réformes qui constituent la cause majeure, les élections locales, l'absence des transparences et d'équité des élections et l'affaire des incendies des marchés.

La question qu'il convient de poser est de savoir si Jean-Pierre Fabre va également se soumettre à ses obligations en se présentant aux manifestations officielles comme le fait obligation le décret d'application. Difficile de répondre pour le moment.

Joseph A.

Enquête/La dépigmentation : complexe ou esthétique ?

De nos jours, la majorité de nos sœurs utilisent des produits cosmétiques pour s'éclaircir la peau. Nous avons voulu comprendre ce phénomène en approchant quelques unes. Au cours du sondage, les unes affirmant que c'est pour plaire aux hommes, les autres pour avoir un bon teint. Est-ce donc possible de dire que ce sont les hommes qui les poussent à se dépigmenter? Nous avons apporté aussi des informations sur les risques que courent tous ceux qui se donnent ce plaisir de le faire...

Erica, coiffeuse

“Dépigmentation, dépigmentation... ce que je sais est que la majeure partie des gens qui la pratiquent ne connaissent pas les conséquences, ni donc de ce fait la gravité. Il peut y avoir les deux cas, les complexes et les femmes qui veulent attirer les hommes, par exemple une fille de teint noir dont ses copines sont nées claires bien sûr elle va essayer d'utiliser des produits éclaircissants, ça on appelle complexe, mais une femme qui le fait pour attirer les hommes ou pour plaire encore plus à leur partenaire c'est l'esthétique.”

Rissala, étudiante à l'université de Lomé

“Mon copain quand il voit une fille claire et mince en mini jupe, il devient complètement fou il ne peut même plus se contrôler, moi j'ai un teint noir naturel et je suis forte mais je ne compte pas du tout changer ni ma couleur ni mon physique pour lui plaire davantage, s'il m'aime comme je suis, tant mieux. Sinon qu'il aille se faire voir ailleurs. Ce sont les hommes qui poussent les femmes à se dépigmenter”

Jean, comptable

“C'est juste un problème de complexe d'infériorité que l'on cherche à noyer en avançant des raisons bidon”

Ce sujet doit faire couler pas mal d'encre, car la dépigmentation est un fléau aujourd'hui, mais n'oublions pas que ce n'est pas que les femmes ; combien d'hommes le font aujourd'hui? Lorsque nous lisons certaines interventions, nous trouvons que c'est non seulement un manque de personnalité mais aussi un complexe d'infériorité ; pourquoi ces filles et hommes ne font pas carrément de la chirurgie esthétique (changer la forme de leur nez, leur taille etc.) Que peut-on dire à une personne qui n'est pas fière de ce qu'elle est? Mais nous pensons qu'il faut juste leur expliquer le risque qu'elles ou ils courent en ayant recours à cette pratique surtout les femmes pendant les accouchements par césarienne, les blessures éventuelles à la cuisine et autre. Quand on veut justifier cette indignité d'esprit, on avance les termes « **quand c'est rare c'est beau** » cela ne tient pas, c'est comme les drogués, il faut toujours en mettre un peu plus pour maintenir le niveau (teint). Nous trouvons aujourd'hui que des gens avec l'arrivée de la télé, l'accès à presque tous les médias via internet que l'on puisse défendre cette mentalité rétrograde. Nous encourageons des gens qui ont su garder leur corps naturel; entre les risques de CANCER et autres maladies liées à cette pratique ; les raisons pour plaire à un homme ne tiennent pas, car tous les hommes



n'ont jamais dit qu'ils ne veulent que des filles claires. Les effets sur la peau sont bien plus graves que la « simple » dépigmentation.

La dépigmentation que certaines recherchent, est en effet négative. C'est une marque que la peau a du mal à supporter la cortisone, elle devient malade.

L'éclaircissement de la peau n'est pas homogène

Ce n'est pas comme lorsqu'on bronze, ou qu'on met du fond de teint. Certaines parties de la peau vont devenir plus blanches que d'autre, la peau va se marbrer, présenter des vilaines marques et on observe chez certains des vergetures.

La peau devient sèche et fragile

Au lieu d'avoir une belle peau douce et bien souple, on se retrouve avec une peau de grand-mère, un peu fripée, qui ne donne pas l'impression d'être en bonne santé. On peut même voir des vergetures apparaître, ou des ecchymoses (des bleus, comme lorsqu'on reçoit un coup).

Plus de poils

C'est un effet de la cortisone : elle développe les poils sur tout le corps. Par exemple, quand on fait des injections de cortisone, il est fréquent d'avoir plus de poils autour de l'endroit où on fait la pique, et surtout des poils plus épais. Là, comme vous mettez la cortisone sur le visage, vous allez sans doute stimuler la pousse des poils autour des lèvres, et vous retrouvez avec une belle moustache. Pire, même les poils qui sont d'habitude absents sur les joues, peuvent aussi se développer. Et une fois que le poil a été stimulé, il ne reste plus que l'épilation au laser. L'acné et les infections de la peau L'acné est une réponse à un déséquilibre de la peau, avec une infection qui se fait sous la peau. Comme les crèmes éclaircissantes à la cortisone diminuent les défenses de la peau, vous risquez de vous retrouver avec **plein de boutons** qui risquent de vous laisser des cicatrices, en particulier à la racine de vos nouveaux poils.

La cortisone se répand dans tout le corps

Si vous abusez de la crème éclaircissante, il se peut que vous mettiez tellement de cortisone qu'elle traverse toute l'épaisseur de la peau, et se répande dans tout

le corps. Là les risques d'effets négatifs sont encore plus importants, bien sûr. Les cheveux peuvent être touchés, certaines personnes ont des tremblements des mains...

6° problème : avoir tout le temps faim

Il y a aussi un autre risque, c'est de beaucoup grossir. La cortisone peut générer ce qu'on appelle une « **hyperphagie** » : on a tout le temps faim, et donc on mange. En gros, c'est une **boulimie** physique. **Comment reconnaître une crème dangereuse ?**

La composition d'abord : **Des mots comme hydroquinone, clobétasol doivent vous alerter. L'hydroquinone est interdite en France depuis 2001, et le clobétasol est un éclaircissant très concentré. Mais souvent les compositions sont menteuses.** L'absence d'informations détaillées sur la société et le produit : **Un nom tout seul, pas d'adresse, pas de téléphone de contact, ou juste une boîte postale, pas de numéro de lot... tout cela n'est pas normal. Cela veut déjà dire que le produit n'est pas étiqueté comme la loi l'exige, et donc qu'il faut vraiment se méfier.**

Le produit n'est pas vendu en magasin ou n'est pas mis en vitrine : **Là encore méfiance. Si un institut de beauté vous propose des produits qu'on ne peut pas voir dans la vitrine, c'est qu'il a quelque chose à cacher, et qu'il ne veut pas attirer le regard des policiers ou des inspecteurs qui passent dans la rue. Choisissez des marques de confiance.**

On a toutes des peaux différentes, en Afrique il y a des peaux plus claires naturellement que d'autres. L'essentiel c'est que la peau soit belle, et quand on l'éclaircit artificiellement, elle n'est jamais belle.

Darile Kao

Mission de maintien de paix en Côte d'Ivoire

Des casques bleus togolais accusés d'abus sexuel

Selon les informations, des casques bleus togolais sont accusés d'avoir commis des abus sexuels lors de leur mission de maintien de paix en Côte d'Ivoire. Ils ont dans la foulée, été sommés de rentrer au bercail pour les besoins d'enquête.

D'après Komlan Adjitowou, Chef d'Etat major adjoint des forces armées togolaises, cette situation va ternir l'image et les efforts déployés par le Togo si, après vérification, les faits s'avéraient. Pour lui, le Togo n'a de cesse fourni des efforts pour avoir l'estime des autres pays dans les missions de maintien de la paix.

«C'est fort de cet engagement que le haut commandement des Forces armées a récemment diligenté une mission d'enquête en Côte d'Ivoire pour faire la lu-



Des casques bleus togolais

mière sur ces allégations. Les conclusions ont conduit au rappel de certains de nos Casques bleus, contre lesquels des procédures disciplinaires sont actuellement engagées », a-t-il précisé.

Si les enquêtes établissaient la culpabilité de ces casques bleus, il est évident qu'ils seront soumis à des sanctions disciplinaires comme le stipule la loi.

Ampah Johnson

Incendie au camp RIT :

Les autorités dans un silence total

La journée du mercredi 27 janvier a été catastrophique pour les forces armées togolaises du camp Général Gnassingbé Eyadéma appelé Camp RIT. Raison, une partie du camp a été sujette à un incendie dont les causes demeurent inconnues.

Visiblement le mois de janvier est sacré celui des incendies au Togo. En ce mois de janvier, l'on a enregistré un incendie à la cimenterie de Wacem et du village d'Agoè Atsavé avant celui du camp RIT. Pour les riverains, c'était la panique et la désolation vu la vivacité des flammes qui se dégageaient du camp.

L'incendie a été maîtrisé

plus tard grâce à l'intervention des sapeurs pompiers qui ont été dans la foulée dépêchés sur les lieux. Heureusement que l'on ne déplore aucun mort ni blessé mais selon les informations, des équipements des Fat auraient été calcinés.

Du côté du gouvernement, c'est le silence radio. Aucun communiqué officiel n'a été rendu public pour éclairer l'opinion sur l'origine de l'incendie et le bilan des dégâts.

L'idéal aurait été que les autorités puissent situer l'opinion sur les éventuels dégâts et sur l'origine de l'incendie.

Ampah Johnson

Pourquoi le Ghana n'arrive plus à gérer son électricité

Sa capacité de production dépasse celle de la Côte d'Ivoire. Mais la désorganisation des acteurs du secteur et une mauvaise maintenance ont plongé Accra dans une crise qui lui coûte un point de croissance par an.



L'accalmie de Noël n'aura pas suffi à Kwabena Donkor pour sauver sa place au sein du gouvernement ghanéen. À la veille des fêtes de fin d'année, la fermeture annuelle des principales industries, très grandes consommatrices d'énergie, avait permis d'observer une nette réduction des coupures d'électricité dans le pays. Une conjoncture favorable dont le ministre de l'Électricité a tenté, maladroitement, de tirer profit. Kwabena Donkor, qui s'était engagé à démissionner s'il ne parvenait pas à mettre fin au *dumsor* (une expression populaire ashantie qui désigne ces coupures intempestives) avant la fin de l'année, a annoncé le 30 décembre, dans une confuse précipitation, la fin de la crise énergétique qui exaspère ses compatriotes depuis quatre ans. Convoqué par John Dramani Mahama, l'homme a été limogé dans la foulée.

Pour le président ghanéen, le ministre a échoué dans sa mission. Le pays subit encore des coupures de courant qui dépassent régulièrement les vingt-quatre heures. « Dans certaines zones du pays, elles atteignent soixante-douze heures, assure Kissy Agyeman-Togobo, cofondatrice du cabinet d'intelligence économique Songhai Advisory, basé à Accra. Cette situation affecte tout le monde, les ménages et les entreprises, et elle représente un réel enjeu national. » Pour éviter les black-out, un régime de délestages (le load shedding) a été mis en place. Mais il a un impact négatif sur les entreprises.

Au total, cette situation fait perdre, selon la Banque mondiale, un point de croissance par an à l'économie ghanéenne. Producteur de cacao, d'or et de pétrole, le Ghana a par ailleurs vu sa situation financière se détériorer ces trois dernières années en raison d'une mauvaise gestion des finances publiques, aggravée par la récente chute des prix des matiè-

res premières, notamment du pétrole. À quelques mois des élections générales qui devront se tenir à la fin de cette année, mettre fin au *dumsor* est la priorité absolue de John Dramani Mahama. La crise énergétique, qui a débuté en 2012, année de son arrivée au pouvoir, est présentée par le New Patriotic Party (NPP), principal parti d'opposition, comme le symbole de son échec à diriger la deuxième économie d'Afrique de l'Ouest après le Nigeria.

Des infrastructures mais une mauvaise organisation

Le pays possède d'importantes ressources énergétiques. Outre ses gisements de gaz, il exploite le grand barrage d'Akosombo (plus de 1 000 MW), construit dans les années 1960 sur le fleuve Volta pour garantir l'accès à l'énergie de ce pays minier et lui assurer un statut de puissance régionale en fournissant, à l'époque, l'essentiel des besoins de la Communauté électrique du Bénin (CEB, réseau commun bénino-togolais). La capacité de production du Ghana dépasse les 2 500 MW (contre par exemple plus de 1 700 MW en Côte d'Ivoire). De quoi globalement couvrir ses besoins.

Mais les infrastructures souffrent d'une mauvaise maintenance. Et la complexité de l'organisation de la filière n'est pas étrangère à cette situation, soutient la presse locale : entre Gridco, la société de transport, Electricity Company of Ghana (ECG), le principal producteur et distributeur, et la Volta River Authority (VRA), qui gère Akosombo et distribue l'électricité dans le nord du pays, la répartition des compétences serait mal déterminée, entraînant des blocages dans les investissements et dans la gestion. Mais d'après un spécialiste des infrastructures, « il s'agit là d'un facteur secondaire dans cette crise. Le principal problème c'est l'incapacité du Ghana

à mettre en place un plan pour développer son secteur de l'énergie ».

Par ailleurs, Akosombo souffre régulièrement d'un faible niveau d'eau, qui détériore ses rendements. Enfin, souligne Kissy Agyeman-Togobo, l'approvisionnement des centrales thermiques fait défaut. Alors que la production de gaz, tiré du mégagisement pétrolier Jubilee, connaît des perturbations – Tullow Oil a suspendu cette activité pendant l'été en raison de problèmes techniques –, le Ghana compte sur la mise en exploitation du champ de Sankofa pour améliorer la situation... elle n'est cependant prévue que pour 2018.

Le Nigeria, qui fournit au Ghana du gaz à travers le gazoduc ouest-africain WAGP, a menacé de réduire de 70 % ses exportations

En attendant, les énergéticiens ghanéens sont contraints d'importer du combustible, ce qui pèse lourdement sur leurs finances – en 2014, la VRA enregistrait 800 millions de cedis (environ 205 millions d'euros) de pertes nettes. Ils doivent aussi recourir à des solutions de court terme comme la location de centrales électriques flottantes (celle de l'entreprise turque Karadeniz est la dernière en date), elles aussi très coûteuses. Et la détérioration de la santé financière des énergéticiens accentue un peu plus le cercle vicieux que représente cette crise.

En octobre, le Nigeria, qui fournit au Ghana du gaz à travers le gazoduc ouest-africain WAGP, a menacé de réduire de 70 % ses exportations en raison des impayés cumulés par la VRA, qui atteignent 180 millions de dollars (environ 159 millions d'euros). Le Nigeria a finalement décidé de surseoir à l'exécution de cette menace, mais elle continue de planer.

Les difficultés du Ghana ont également des répercussions sur ses clients. Selon les rapports annuels de Gridco, les ventes d'électricité à ses voisins sont passées de 1 036 GWh en 2010 à 744 GWh en 2014 (les chiffres de l'année 2015 n'ont pas encore été publiés). Ce fléchissement touche particulièrement la CEB, qui absorbe la grande majorité de ces exportations, avant de les redistribuer au Togo et au Bénin. Ainsi, en mai 2015, le directeur général de la Compagnie énergie électrique du Togo, Gnané Djétéli, déclarait dans la presse que le Ghana ne lui

ICI & AILLEURS

CPI: Laurent Gbagbo plaide non coupable à l'ouverture du procès

C'est souriant et vêtu d'un costume bleu foncé que Laurent Gbagbo, 70 ans, s'est présenté hier matin à l'ouverture de son procès. Visiblement détendu, il a serré la main de ses avocats puis est allé s'asseoir au fond à droite, derrière son équipe de défense dans la partie réservée aux accusés.

Mais c'est d'une voix faible et calme que Laurent Gbagbo a pris la parole. « *Comprenez-vous les charges qui vous sont imputées ?* », lui demande le président de la Cour. « *Oui, je les comprends* », répond-il après quelques instants d'hésitation, comme s'il était ailleurs. Puis, se levant, il s'adresse à la Cour : « *Monsieur le président, je plaide non coupable.* » Et de se rasseoir tout aussi calmement.

Même stratégie pour Charles Blé Goudé, à sa gauche. « *Je ne reconnais pas les charges, par conséquent je plaide non coupable* », déclare l'ancien ministre. Peu d'interactions entre les deux hommes jusqu'à présent. Les attitudes sont très différentes : Charles Blé Goudé est attentif, prenant des notes soigneuse-



ment, tout au long de l'audience, tandis que Laurent Gbagbo s'est déjà éclipsé à plusieurs reprises quelques instants depuis le début du procès.

Il y a quatre **chefs d'inculpation** retenus contre les deux hommes : meurtres, viols et autres actes inhumains, persécutions. Ils sont accusés d'avoir tous les deux conçu et mis en œuvre un plan meurtrier, destiné à maintenir Laurent Gbagbo coûte que coûte au pouvoir, en menant des attaques qualifiées de systématiques et généralisées contre des civils, partisans - supposés ou avérés - de son adversaire Alassane Ouattara.

Sommet de l'UA : Le Burundi toujours au centre des discussions

Le week-end prochain doit se tenir à Addis Abeba, le 26e sommet de l'Union africaine avec pour thème les droits de l'homme. En prélude, tous les ministres africains des Affaires étrangères sont depuis ce mercredi matin dans la capitale éthiopienne pour un Conseil exécutif de l'UA, dont le sujet majeur est le Burundi, enlisé dans une profonde crise depuis huit mois.

Des « *violations massives* » des droits de l'homme au Burundi, indiquait le dernier rapport des Nations unies la semaine dernière. Les droits de l'homme, éternelle problématique du continent et d'une Union africaine qui peine à s'organiser. Le protocole censé lancer la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples n'a pour l'heure été ratifié que par 24 États du continent.

Les droits de l'homme, mais avec un accent sur les droits de la femme. L'Union africaine avait déjà déclaré 2015 l'année de l'autonomisation de la femme. Un enjeu cher à la Commission.

Tout remonte au 18 décembre. Ce jour-là, l'Union africaine propose l'envoi au Burundi de quelque 5 000 soldats de la paix, même si le gouvernement burundais n'est pas d'accord.

Une intervention militaire de l'UA dans un pays africain con-



tre son gré, on n'avait jamais envisagé cela à l'Union africaine jusqu'à ce jour. Stupeur à Bujumbura. Le président Nkurunziza réplique très vite que si cela arrivait les Burundais se battraient contre « *cette force d'invasion* ».

Le 28 décembre, le numéro 1 burundais lâche un peu de lest. Il envoie deux ministres à Entebbe, en Ouganda, pour participer aux côtés de l'opposition à la cérémonie d'ouverture d'un futur dialogue. Mais depuis, plus rien. Pierre Nkurunziza campe sur une position pure et dure : pas d'amnistie pour les opposants en exil et donc pas de dialogue avec ces figures de la politique burundaise.

Du coup, l'Union africaine ne relâche pas la pression. Pour l'heure, l'envoi d'une force africaine au Burundi est toujours à l'ordre du jour.

L'Atc exige le compte des fonds mobilisés pour la Can 2013

Alors que l'affaire des fonds mobilisés par le gouvernement pour soutenir les Eperviers lors de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2013 semble être mise dans les oubliettes, l'Association togolaise des consommateurs du Togo (ATC) revient à la charge. Elle exige que les comptes concernant ces fonds soient faits.



Les Eperviers célébrant leur qualification pour les quarts de finale lors de la CAN 2013

La demande a été faite lors d'une conférence de presse animée mercredi 27 janvier dernier à Lomé par les responsables de l'Atc. Pour Agouta Aladou, le Secrétaire général de l'ATC, le silence des autorités est coupable et entache l'image du Togo qui se dit pays qui lutte contre la corruption. «C'est un silence coupable au niveau des autorités qui n'honore pas notre pays parce que nous disons que si nous sommes dans un pays qui est gouverné, où il y a des lois et des textes, un pays qui est régi où on parle de gouvernance, de la lutte contre la corruption, l'association n'avait pas besoin d'interpeller les autorités pour que les comptes de la CAN 2013 soient faits », a-t-il

indiqué avant de donner les raisons qui sous-tendent leur demande. « C'est devant ce mutisme au niveau des autorités qu'on s'est dit en tant qu'association de consommation, nous sommes avant tout des citoyens, des contribuables donc, il fallait les interpeller sur ce manque parce que c'est un manquement grave. On ne peut gérer des fonds publics et ne pas rendre compte à la population. On ne peut pas nous parler de la gouvernance de la lutte contre la corruption, l'impunité et se comporter de la sorte », a-t-il argumenté. Agouta Aladou n'a pas manqué de faire un rappel des événements. « Il y a de cela trois (03) ans que des fonds avaient été mobilisés ; à

l'époque c'est un décret présidentiel qui avait mis en place trois (03) comités pour préparer la participation des Eperviers à la CAN 2013. Beaucoup de fonds ont été mobilisés à travers les diverses actions que ce soient des dons, des cotisations, des prélèvements sur des produits de consommation et des services. Ces fonds ont été mis à la disposition des Eperviers pour leur participation à ce tournoi de football ».

Par ailleurs, il a fait observer le flou qu'entretiennent les autorités dans cette affaire alors qu'elles avaient rassuré la population que des comptes seraient faits à la fin de la compétition. Mais force est de constater que depuis 03 ans, la promesse n'a pas été tenue. « A l'époque, les autorités d'alors avaient promis que dès la fin de la CAN on devait nous faire un compte-rendu fidèle, un rapport moral et financier jusqu'à ce jour rien n'a été fait. Dans la foulée, nous nous souvenons que des cabinets avaient été commis pour l'ouverture de ces comptes mais rien n'a été fait », a-t-il ajouté.

Rappelons que les fonds sont été mobilisés alors que Kwesi Séleagodji Ahoomey-Zunu était le premier ministre et avait fait la promesse de faire le point mais jusqu'à ce jour les comptes se font désirer.

Ampah Johnson

Chine: 500 milliards de dollars auraient quitté le pays en 2015



La Chine est confrontée à une fuite de capitaux. En 2015, le pays a vu partir plus de 500 milliards de dollars. C'est ce qui ressort des chiffres de l'IIF, l'Institute of International Finance basé à Washington. Une fuite des capitaux, qui va peser lourdement sur le ralentissement économique chinois.

C'est un chiffre record. Plus de 500 milliards de dollars ont quitté la Chine en 2015. 150 milliards rien que pour le mois de décembre. Une partie de cette fuite est due à l'affaiblissement de la monnaie chinoise face au dollar, en raison notamment, de la hausse des taux d'intérêt américains. Depuis l'an dernier, le yuan a perdu 4,5 % de sa valeur face au billet vert.

Une tendance qui va se poursuivre, car les investisseurs chinois se tournent vers les marchés étrangers pour protéger leur capital. L'achat de biens immobiliers à l'étranger s'est accéléré, ainsi que les acquisitions d'entreprises.

Pour contrebalancer cette fuite des capitaux, le gouvernement a pris des mesures drastiques.

La Banque centrale chinoise a injecté, massivement, des liquidités pour éviter que l'économie se grippe davantage. Et Pékin a puisé dans ses réserves de change. Plus de 100 milliards de dollars ont, ainsi, été utilisés en décembre. Fin 2015, les réserves de la Chine étaient descendues à 3 300 milliards de dollars.

RDC : Étienne Tshisekedi dit non au dialogue convoqué par Kabila et soutenu par l'UA

Dans une lettre adressée jeudi à Nkosazana Dlamini-Zuma, présidente de la commission de l'UA, l'opposant historique congolais Étienne Tshisekedi précise enfin sa position : il ne participera pas au dialogue politique tel que convoqué par le président Joseph Kabila.

Après plusieurs atermoiements, Étienne Tshisekedi a tranché. Pas question pour l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), son parti, de prendre part au dialogue national politique convoqué par le président congolais, Joseph Kabila, lequel est pourtant soutenu par l'Union africaine qui a dépêché récemment le Togolais Edem Kodjo pour jouer les facilitateurs à Kinshasa. D'après nos informations, l'opposant historique congolais a envoyé jeudi 28 janvier une lettre à Nkosazana Dlamini-Zuma, présidente de la commission de l'UA, « pour lui rappeler la position de



l'UDPS » : le principal parti de l'opposition ne reconnaît pas au président Joseph Kabila, qui « fait partie du problème » selon lui, le pouvoir de convoquer des pourparlers politiques en RDC.

Qui doit convoquer le dialogue politique ?

Dans son courrier, Étienne Tshisekedi réaffirme également qu'il reste attaché à sa « feuille de route pour la sortie de crise », publiée à la mi-février 2015. Pour lui, le dialogue politique en RDC doit

être « convoqué sous l'égide de la communauté internationale » et avoir un « facilitateur convenu par toutes les parties ».

Le leader de l'UDPS estime enfin que les pourparlers en RDC doivent tenir compte du respect des délais constitutionnels dans l'organisation des élections présidentielles et législatives, prévues fin novembre 2016.

jeuneafrique

Pourquoi le Ghana n'arrive plus à gérer son électricité

fournissait plus que 40 % de ses besoins, ce qui a entraîné d'importantes coupures malgré l'exploitation par Contour Global d'une centrale électrique à Lomé.

Autrefois champion régional, le Ghana se tourne désormais vers la Côte d'Ivoire pour acheter de l'électricité. Les importations nettes d'Accra ont atteint 185 GWh en 2014, contre 70 GWh en 2012. Entre-temps, le pays de Ouattara a massivement investi dans son électricité.

VERS UNE HAUSSE SPECTACULAIRE DES TARIFS

Une hausse de 60 % du prix de l'électricité... L'annonce, début décembre, de l'autorité de régulation des *utilities* avait de quoi susciter le courroux des Ghanéens. Face à la polémique, cette mesure

spectaculaire – elle s'accompagne d'une hausse du prix de l'eau de 90 % – n'est pas encore appliquée. Pour la justifier, le gouvernement invoque les efforts réclamés par le FMI comme contreparties au prêt d'environ 1 milliard de dollars (924 millions d'euros) qu'il lui a octroyé en avril 2015.

Ce projet vise également à répercuter l'augmentation du coût de l'énergie, qui provient de plus en plus des centrales thermiques et d'autres solutions d'urgence, bien plus chères que l'hydraulique. Actuellement, le prix de l'électricité au Ghana (environ 0,12 dollar par kWh) se situe juste en dessous de la moyenne africaine et de son voisin ivoirien (tous deux à 0,14 dollar).

jeuneafrique

Adebayor, son premier chez les Eagles

Sans club depuis son départ de Tottenham l'été dernier, l'attaquant togolais, Emmanuel Adebayor va rebondir à Crystal Palace où il s'est engagé jusqu'à la fin de la saison.

Fin du suspense autour d'Emmanuel Adebayor. Laissé libre par Tottenham et un temps pressenti pour poser ses valises chez les blues de Chelsea, les villains, Watford ou encore West Ham, c'est finalement du côté de Crystal Palace que le natif de Kadjivakopé va offrir ses services. L'attaquant de 31 ans s'est engagé pour les six (6) prochains mois avec l'équipe entraînée par Alan Pardew, le tout moyennant un alléchant salaire de 400 000 euros soit environ 262 000 000 FCFA par mois.

L'ancien joueur d'Arsenal ou encore de Man City portera le numéro 25 et est surtout attendu chez les Eagles pour booster un secteur offensif en berne ces dernières semaines. Les coéquipiers de Yannick



Bolasie et Pape Souaré ne parviennent plus à enchaîner les résultats et pointent désormais à la 11e place du classement en Premier League.

"Je suis heureux d'annoncer mon arrivée à Crystal Palace ce jour. Je

suis impatient de rejoindre l'équipe et commencer à rejouer en Premier League", a posté "Ade" sur les réseaux sociaux. Il a pris part à sa première séance d'entraînement hier matin.

Augustin Amégandjin
avec afrik foot

Enugu Rangers recrute au Togo

Privés de compétitions nationales, les joueurs togolais continuent par attirer les voisins. Après le Gabon, la Guinée Equatoriale, le Burkina-Faso..., c'est au tour des clubs nigériens de venir puiser dans le potentiel togolais.



Après une période d'essais jugés concluants, quatre jeunes dont trois internationaux togolais se sont engagés au profit d'Enugu Rangers International Football Club. Chacun des quatre, Cheik Abdel Aziz Camara (23 ans, défenseur central), Djéhani N'Guissan (25 ans, portier), Donou Kokou (24 ans, défenseur et milieu) et Togaba Komlan (25 ans, attaquant) ont signé un contrat de deux années.

Fondée en 1970, la formation d'Enugu Rangers International Football Club, occupe

actuellement la 12^{ème} place du Nigeria Premier League. Les quatre recrues souhaitées par le technicien John Obuh, vont devoir redonner confiance au public de Nnamdi Azikiwe Stadium. Champion du Nigeria à six reprises, vainqueur de la Coupe des coupes de la CAF (1977) et finaliste de la coupe des champions de la CAF (1975), le très du président Onyishi Maduka Samuel, aspire à nouveau à rejouer les premiers rôles au Nigeria puis sur le continent africain.

A.K

Tournoi Feu Général Eyadema Un début réussi

Comme annoncé, la ligue de football Lomé-Golfe a effectivement lancé le tournoi dénommé tournoi Feu Général Eyadema. Le match d'ouverture a opposé le samedi dernier, Lions de Tokoin à Holydays de Sanguéra.

Pour la première édition du tournoi Feu Gal Eyadema, les choses ont commencé samedi, avec le match d'ouverture.

Opposant les Lions de Tokoin à Holydays, ce premier match ne s'est joué que dans un sens unique. Puisque les lions de Tokoin n'ont pas trouvé un adversaire à leur taille sur le terrain. En effet, après le coup d'envoi donné par Amedome Vicentia, l'équipe de Tokoin prend d'assaut le camp de leur adversaire et c'est logiquement qu'elle ouvre le score à la 10^{ème} minute par Gongalves Kodjo. A la 15^{ème} l'arbitre accorde un penalty à Lions de Tokoin mais cette fois le gardien de Holydays sort le grand jeu et empêche G. Kodjo d'inscrire son doublet.

Mais six (6) minutes après la



pause, Ahama Edem profite d'une bourde du gardien de Holydays et corse l'addition (2 à 0). Lions de Tokoin inscrira un troisième but en toute fin de match portant le score final 3 à 0.

Après le match, Le président de la Ligue Lomé-Golfe, Togbui Azanléko Assou Kpalikpatcho III, s'est réjoui du démarrage effectif de la compétition. « Au début, l'idée de ce tournoi paraissait utopique mais grâce aux efforts des uns et des autres elle est devenue réalité. Nous saluons aussi la promptitude du chef de l'Etat qui n'a pas hésité à accompagner la

ligue. Le premier match s'est achevé sur une note de fair-play. Nous invitons les autres équipes à cultiver cet esprit pour que le tournoi connaisse une fin heureuse », a-t-il déclaré.

Les trois premières équipes vont partager une somme de 1 200 000 FCFA, en plus du trophée pour le vainqueur et des gadgets. Toutefois, lors de la cérémonie d'ouverture, des ballons seront distribués à toutes les équipes participantes. L'apothéose est prévue en mars prochain.

Augustin Amégandjin

Dossevi s'engage définitivement avec le Standard de Liège



Considéré comme l'un des meilleurs atouts du club belge cette saison, Mathieu Dossevi (27 ans) vient de s'engager avec le Standard de Liège.

Prêté depuis le début de la saison par l'Olympiakos au Standard Liège, Matthieu Dossevi a été définitivement transféré chez les Rouches. L'ancien Valenciennais s'est engagé jusqu'en juin 2020 avec la formation belge. L'option d'achat, levée par l'actuel 7e de la Jupiler League, oscillerait entre 1,2 et 1,3 millions d'euros.

Le milieu de terrain a disputé au total 18 matches et inscrit 3 buts lors de la première partie de la saison avec le Standard de Liège.

A.K